

Contrat d'engagement solidaire: Champignons - Saison 2023/2024



Livraison uniquement le mardi à Saint-Omer

Le présent contrat est passé entre:

La paysanne	L'adhérent·e de l'AMAP
Ferme biologique du Hamet Sophie Esnault Seninghem	Nom & Prénom: Téléphone: Mail:

Ce contrat s'inscrit dans la charte des AMAP et répond aux conditions générales de l'AMAP de la Morinie: (à retrouver sur le site <https://amapdelamorinie.jimdofree.com/> ou via ce QR code:)



Etabli du (date de la première livraison).....
au.....

Période complète = 03 Octobre 2023 au 28 Mai 2024

Contrat quinzaine (semaine A)	Champignons bruns (4,50 €)	Pleurotes (6,00€)	Shiitake (8,00€)
Nombre de produit (barquette 500g)			
Joker(s) ⁽¹⁾			
Nombre de livraisons ⁽²⁾			
Nb produits X Nb livraisons X Prix X X 4,50 € X X 6,00 € X X 8,00 €
TOTAL			

(1) L'amapien·ne pourra choisir, à la signature de ce contrat, d'avoir une ou deux semaines sans produit. Pour bénéficier de son « joker », l'amapien·ne devra prévenir au moins une semaine à l'avance.

(2) Période complète sans Joker : **17 livraisons** (18 livraisons - 1 joker de Sophie)
Avec 1 Joker : **16 livraisons** (18 livraisons - 1 joker de Sophie - 1 joker amapien·ne)
Avec 2 Jokers : **15 livraisons** (18 livraisons - 1 joker de Sophie - 2 jokers amapien·ne)

Le règlement de la totalité de la somme due se fait par chèque à l'ordre de **Sophie Esnault** à la remise du contrat. Un paiement fractionné est possible en 2 chèques. **Nb de chèques:**

Attention: Pas prévenus, Panier perdu!

fosvalentine@gmail.com 06.37.39.30.34

A..... le.....

La Paysanne

L'Amapien·ne

Pour l'AMAP de la Morinie